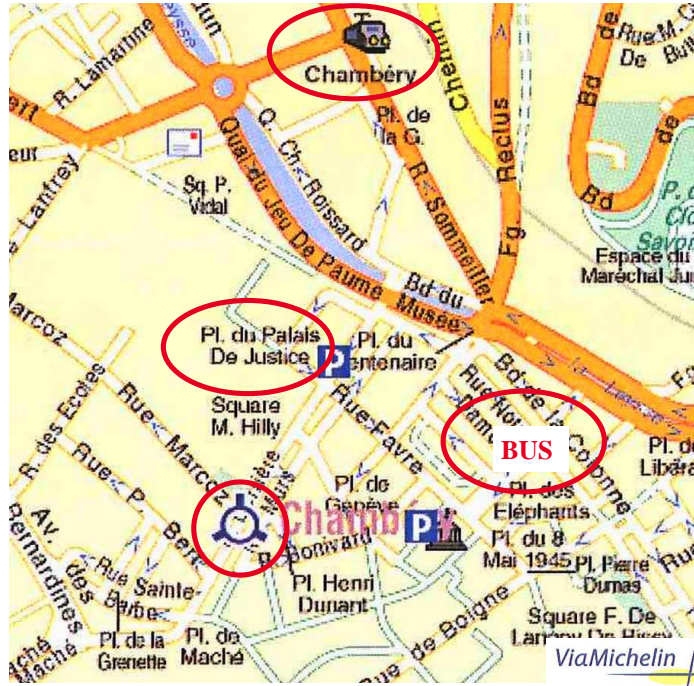


Affranchir

DDTEFP de la Savoie
Service Communication
Carré Curial
73018 CHAMBERY Cedex



Si vous arrivez de
Grenoble : sortie 18 Chambéry-Massif des Bauges puis centre-ville Palais de Justice
Lyon ou Aix les Bains: sortie 16 La Cassine puis centre-ville Palais de Justice

Personnes à contacter

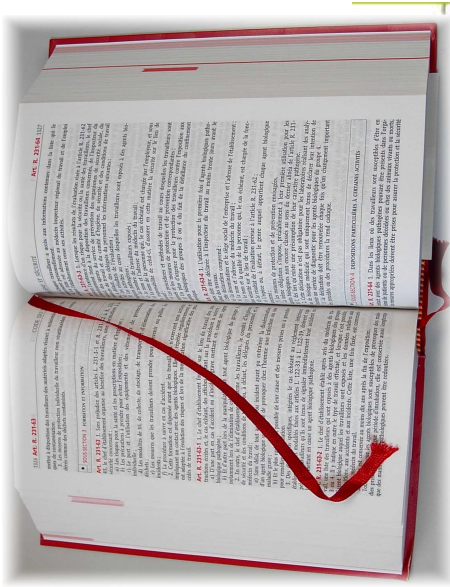
Service communication

Nadine Eon-Pouliquen 04 79 60 70 02
nadine.eon-pouliquen@dd-73.travail.gouv.fr
Barthélémy Perello 04 79 60 70 11
barthelemy.perello@dd-73.travail.gouv.fr

Secrétariat de direction

Jacqueline Hubon 04 79 60 70 17
jacqueline.hubon@dd-73.travail.gouv.fr

Paquette réalisée par le service communication de la DDTEFP de la Savoie - Photographie: DDTEFP de la Savoie



INVITATION
*à une réunion d'information
et d'échanges sur
le nouveau code du travail*

La recodification du Code du Travail vise à en améliorer l'accessibilité et l'intelligibilité.

L'entrée en vigueur de ce nouveau Code du Travail est prévue le 1er mai 2008.

Cette manifestation, organisée à l'initiative de la DDTEFP de la Savoie et en partenariat avec l'ANDRH des 2 Savoies (Association Nationale des Directeurs des Ressources Humaines)

et l'AFDT (association française de droit du travail et de la sécurité sociale), s'adresse aux chefs d'entreprises, aux responsables des Ressources Humaines, aux représentants d'organisations syndicales et patronales, aux partenaires institutionnels, aux avocats, aux magistrats, aux conseillers des prud'hommes, conseillers du salarié, Inspecteurs du travail et Contrôleurs du travail...

Pour animer cette rencontre, nous avons fait appel à des experts en droit du travail

Monsieur Antoine JEAMMAUD

Président de l'AFDT

Professeur de droit du travail à

L'Université - Lumière Lyon 2

et

Monsieur Hervé LANOUZIERE

Chef de la mission recodification du Code du Travail à la Direction Générale du Travail, du Ministère du travail, des relations sociales

et de la solidarité

qui interviendront d'une manière générale sur le champ d'application du nouveau Code, sa nouvelle présentation et répondront très volontiers aux questions posées

Cette réunion d'information et d'échanges sur le nouveau Code du Travail, à laquelle nous vous invitons, aura lieu le :

Lundi 26 novembre 2007 à 17 heures

à l'Amphithéâtre de l'Université de Savoie

Rue Marcoz à Chambéry. (Plan ci-joint).

En attendant le plaisir de vous accueillir, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

Bruno DUPUIS,

Directeur Départemental du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle

Programme

La conférence sera suivie d'un buffet permettant de laisser libre cours aux échanges informels dans un moment de convivialité.

Bulletin Réponse

Recodification du code du travail

Lundi 26 novembre 2007 à 17 heures

Communication

Information

Échange

Organisme :

Prénom NOM :

Adresse :

Téléphone :

E-mail :

Restera au cocktail

**Regrette de ne pouvoir être présent(e)
et souhaite néanmoins recevoir le dossier**

**Bulletin d'inscription à retourner avant le
20 Novembre 2007 à l'adresse indiquée au
recto**

ou par fax au 04 79 33 19 75

ou par e-mail à

dd-73.communication@dd-73.travail.gouv